

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association des Parents d'Élèves du Lycée Alexandre Dumas Jeudi 2 juin 2016

Début de séance : 16h00

Fin de séance : 18h30

Présents :

• **Membres du CA de l'APE**: Béatrice Nadal Mevs, Sylvain Ngamy, Marie Pierre, Mélissa Blanchard, Katia Dumas, Françoise Behrmann, Berenice Baussan, Bianka Stecher

• **Administration du LAD** : Balbine Ollier, proviseure; Patrick Bogeat, directeur du primaire (excusé); Yann Maille, DAF

• **Parents** : 110 familles présentes ou représentées, ce qui correspond à 182 élèves

A 15h00, le quorum n'étant pas constitué, la réunion est reportée à l'heure suivante, conformément aux statuts.

La réunion de l'Assemblée débute à 16h00.

Ordre du jour :

1. Accueil et propos de bienvenue
2. Rapport d'activités
2. Rapport financier pour l'exercice clos le 31 décembre 2015
3. Rapport des commissaires aux comptes
4. Vote du quitus aux administrateurs
5. Renouvellement du tiers des membres du conseil d'administration
6. Questions d'intérêt général

Madame Béatrice Nadal Mevs remercie les parents d'élèves d'être venus très nombreux à cette Assemblée Générale Elle rappelle combien la mobilisation des familles est importante dans le cadre de la cogestion de l'établissement et invite tous ceux qui le souhaitent à s'investir davantage et à rejoindre les différentes instances du LAD.

Elle présente ensuite les points de l'ordre du jour.

Madame Nadal Mevs remercie M. Bonneau, Conseiller Culturel et de Coopération de l'Ambassade de France, pour sa présence.

1- Rapport d'activités

Le rapport d'activités est présenté par Madame Nadal Mevs, Présidente de l'APE.

-Elle remercie l'ensemble des membres du CA, ainsi que tous les parents, qui se sont tout au long de cette année, impliqués de différentes façons, dans la vie du lycée.

Elle rappelle que le LAD est un établissement conventionné faisant partie du réseau des écoles françaises de l'étranger et qu'il est cogéré par l'AEFE (structure publique sous tutelle du Ministère des Affaires Etrangères Français) et l'Association des Parents d'Elèves.

L'Assemblée Générale de l'APE se réunit deux fois par an : en décembre pour voter le budget de l'année suivante et en juin pour présenter le rapport financier de l'année écoulée.

A l'AG de décembre deux commissaires aux comptes sont élus parmi les parents et à celle de juin un tiers des membres du CA est renouvelé. Le Conseil d'Administration de l'APE est composé de 9 membres chargés de représenter les parents d'élèves.

Tous les parents d'élèves sont automatiquement membres de l'APE.

-Madame Nadal Mevs fait ensuite un bref rappel des différentes actions qui ont été conduites au cours de cette année scolaire à travers le travail des commissions :

► **Commission finance et commission travaux** (animées par Bérénice Baussan et Françoise Berhmann) :

Le travail autour du Projet de réhabilitation du lycée a été le point fort de cette commission.

La firme de M. Corbin a été retenue pour la maîtrise d'œuvre. L'Avant Projet Sommaire a été soumis aux parents et personnels qui ont fait des remontées. Les remarques des parents concernaient essentiellement les propositions d'améliorations de l'accès à l'établissement. L'APS va être validé définitivement fin juin.

Parallèlement à ce travail avec la firme Corbin, le prêt à la MNEF a été finalisé.

La demande d'extension de terrain sur la propriété de l'Ambassade a été sollicitée.

Un nouveau bail sur 20 ans va être signé.

► **Commission communication** (animée par Katia Dumas) :

Le nouveau site du LAD est maintenant fonctionnel. Madame Nadal Mevs remercie vivement M. Bogeat qui a pris en main ce projet.

Le livret d'accueil a également été finalisé et mis sur le site du lycée. Madame Nadal Mevs remercie Mesdames Tilus, Brossier et Savain qui se sont mobilisées pour élaborer ce livret.

Une soirée débat pour les parents a été organisée par la psychologue scolaire et le directeur du primaire sur le thème de l'internet et des réseaux sociaux.

► **Commission évènements** (animée par Bianka Stecher) :

Le LADnaval n'a pas pu avoir lieu à cause des problèmes politiques. D'autres évènements ont été organisés: chasse aux œufs, plaidoirie, concours des talents...

Les élèves de terminale ont également organisé plusieurs activités.

► **Commission santé / citoyenneté** (animée par Marie Pierre) :

Cette commission fonctionne avec des parents d'élèves, des enseignants, des élèves, la direction et l'APE. Les membres sont très actifs. Me Nadal Mevs remercie les parents qui se mobilisent pour faire avancer les différents dossiers de cette commission.

La convention de partenariat avec l'hôpital du canapé vert pour traiter les urgences médicales fonctionne bien.

La formation aux premiers secours a été donnée par le Croix Rouge Haïtienne pour deux groupes d'enseignants et personnels du LAD (50 personnes formées / modules de 35 H avec diplôme de fin de session)

Le CIFAD est intervenu sur la thématique des conduites addictives dans toutes les classes du secondaires (2h), une réunion a également eu lieu pour informer les parents.

L'APAAC est intervenu pour les classes de 4ème et de seconde.

► **Commission ressources humaines** (animée par Béatrice Nadal Mevs):

Un rencontre avec l'APLAD a eu lieu autour du budget 2016.

Plusieurs recrutements sont à effectuer pour la prochaine rentrée scolaire. L'APE verra les dossiers des candidats et participera aux entretiens d'embauche. Une CRTL sera fixée avant fin juin.

2- Rapport financier pour l'exercice clos au 31 décembre 2015

Madame Bérénice Baussan, trésorière de l'APE, présente le compte financier 2015 (période du 1^{er} janvier 15 au 31 décembre 15).

L'effectif de l'établissement à la rentrée de septembre 2015 s'élevait à 786 élèves soit un effectif supplémentaire de 52 élèves par rapport à septembre 2014.

L'exécution du budget est la suivante :

© Charges :

Le montant net des dépenses arrêtées au 31/12/2015 s'élève à 4 117 398,18 \$.

Pour mémoire, les dépenses s'élevaient à 3 967 11,85 \$ en 2014.

- Service général

- Les dépenses de fonctionnement hors chapitres spéciaux sont arrêtées à 3 636 973,00 \$

-Chapitres spéciaux (projet d'établissement, centre d'examen, formation continue, voyages scolaires, activités péri éducatives)

- Les dépenses de fonctionnement chapitres spéciaux sont arrêtées à 405 612,58 \$

-Dépenses en capital

► Les dépenses en capital sont arrêtées à 74 812,60 \$ (ouverture classe maternelle et équipements / remboursement de l'emprunt)

-

La répartition des dépenses est la suivante :

- 64% pour les salaires et honoraires
- 23% pour le fonctionnement
- 11% pour les amortissements et provisions
- 2% pour les dépenses en capital

© Produits

Le montant net des recettes arrêtées au 31/12/2015 s'élève à 4 735 449,87 \$

Pour mémoire, les recettes s'élevaient à 4 256 713,75 \$ en 2014.

-Recettes de fonctionnement:

- Les recettes de fonctionnement hors chapitres spéciaux sont arrêtées à 4 352 104,22 \$

-Recettes chapitres spéciaux

- Les recettes de fonctionnement chapitres spéciaux sont arrêtées à \$ 383 345,65 \$

Les recettes proviennent :

- des usagers pour 96,57%
- des subventions de l'état français pour 1,77%
- divers pour 1,66%

Il est rappelé que la subvention indirecte de l'État Français par la prise en charge de 15 expatriés et 7 résidents représente, pour cette année 2015, la somme de 3 158 000 \$ soit 3 995, 44 \$ par élève.

Calcul du résultat de l'exercice 2015 :

Total recettes : 4 735 449,87 \$

Total dépenses : 4 042 585,58 \$

Soit un résultat positif de l'exercice 2015 de **692 864,29 \$**

Pour mémoire, le résultat de l'exercice 2014 était de 408 282,75\$

Réserves de l'établissement, fonds de roulement de l'exercice au 31/12/2015:

Classe 5 (banques)=débit classe 5		3 614 584,74 \$
Créances d'exploitation=débit classe 4	+	481 324, 16 \$
Engagements en cours + crédit classe 4	-	537 175, 94 \$
		<hr/>
		3 558 732,96 \$

Pour rappel en 2014, il s'élevait à 2 570 181, 20 \$

Réserves disponibles au 31/12/2015:

Fonds de roulement	=	3 558 732,96 \$
Réserves pour retraites	=	- 161 742,96 \$
Provisions pertes de change	=	- 50 000,00 \$
Provisions pour travaux	=	- 254 023,00 \$
Solde emprunt	=	- 16 011,32 \$
Amortissement	=	- 2 515 368,51 \$
60 jours de fonctionnement	=	- 550 132,87 \$
		<hr/>
		11 454,40 \$

Pour rappel en 2014, les réserves disponibles étaient de -943 204,00 \$.

Pour la première fois depuis de nombreuses années, l'établissement est en mesure de financer avec son fonds de réserve, toutes les provisions, les amortissements et 60 jours de fonctionnement.

3 - Rapport des commissaires aux comptes

Krystel A. Kanzki et Steven Rault sont les deux commissaires aux comptes qui ont été élus par l'AG de l'APE en décembre 2015. Les commissaires aux comptes présentent leur rapport de vérification.

Ils soulignent tout d'abord qu'ils ont apprécié la collaboration qu'ils ont eue avec la commission finance de l'APE et avec la direction financière de l'établissement.

Ils rappellent que leur mandat est de faire un contrôle de la validité des dépenses réalisées et de vérifier les justificatifs. Leur responsabilité consiste donc à exprimer une opinion sur les soldes en se fondant sur leur vérification. Ils précisent que cette vérification est effectuée conformément aux normes décrites dans le guide de gestion des établissements scolaires français conventionnés émis par l'AEFE.

Ainsi un contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments fournis a été réalisé. Les principes comptables suivis ont également été évalués.

Les commissaires aux comptes disent avoir obtenu une compréhension des Etats Financiers et des différents systèmes et procédures comptables et confirment donc l'exactitude des états financiers pour l'exercice 2015.

4 – Vote du quitus aux administrateurs

Le vote se déroule à bulletin secret. Les résultats sont les suivants :

Oui : 178 voix

Non : 2 voix

Blancs : 4 voix

Le quitus est donc accordé aux administrateurs.

5- Élection des nouveaux membres du conseil d'administration

Trois personnes arrivent au terme de leurs mandats en tant qu'Administrateurs. Il s'agit de Béatrice Nadal Mevs, Bérénice Baussan et Melissa Blanchard.

Bianka Stecher annonce que pour des raisons professionnelles, elle ne peut pas poursuivre sa tâche au sein du CA et pose sa démission. Madame Nadal Mevs souhaite remercier vivement Bianka pour son engagement et tout particulièrement pour tous les événements festifs qu'elle a initiés et animés et qui ont permis de rassembler les parents et de créer de nouveaux liens entre les différents membres de la communauté scolaire.

Les personnes suivantes posent leur candidature: Béatrice Nadal Mevs, Bérénice Baussan, Mélissa Blanchard, Vavita Leblanc, David Stephenson.

Le vote se déroule à bulletin secret. Les résultats sont les suivants :

Bérénice Baussan : 168 voix

Béatrice Nadal Mevs : 161 voix

Vavita Leblanc : 139 voix

Melissa Blanchard : 128 voix

David Stephenson : 107 voix

Sont élus pour un mandat de trois ans : Bérénice Baussan, Béatrice Nadal Mevs, Vavita Leblanc.

Est élue pour un mandat d'un an: Mélissa Blanchard.

Aucune question d'intérêt général n'étant soulevée et l'ordre du jour étant épuisé, la rencontre prend fin à 18H30.